

CONVOCAION – CONSEIL MUNICIPAL

À Morillon le 13 mai 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Jeudi 19 mai 2022 à 20 h 00,
Salle du Conseil en Mairie**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal du 07 avril 2022 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire ;
3. **Foncier** - Acquisition des parcelles cadastrées section B n°1295, 1297, 4297, 4299, 4300 ;
4. **Foncier** - Convention avec COVAGE Haute-Savoie pour accorder le droit d'usage sur la parcelle B n°3262 dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre optique ;
5. **Urbanisme** - Exonération de taxe d'aménagement pour les abris légers soumis à déclaration préalable ;
6. **Administration générale** - Convention avec le Conseil départemental pour l'aménagement de la RD 54 ;
7. **Affaires scolaires** – Modification des statuts du SIVU scolaire pour l'intégration de la compétence périscolaire ;
8. **Aménagement** - Convention avec l'Université de Savoie Mont Blanc pour l'étude sur l'aménagement dans la zone de la Pusaz ;
9. **Finances** – Travaux de réorganisation des accès et création de stationnement sur la base de loisirs du Lac Bleu - Demande de subvention au titre du CDAS 2022 ;
10. **Vie associative** – Versement de la subvention pour le festival des musiques du Faucigny ;
11. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Simon Beeren-Bettex

Simon BEERENS-BETTEX